

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 06 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 06 décembre 2021 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Mireille Decelles, Carmen Lepage, Marie-Claude Labelle, Jean-Pierre Allard, Guy Bruneau et Pierre Gravel.

Sous la présidence du maire Michel Chouinard.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le maire Michel Chouinard, déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2021-12-01

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2021
- 4) Registre des paiements fournisseurs et des salaires au 30 novembre 2021
- 5) Système téléphonique – Amélioration du message d'accueil
- 6) Demande d'appui – Zone tampon 70km/h
- 7) Obligation du MELCC – Analyses d'eau potable
- 8) Polyvalente St-Joseph - Bourse d'étude aux élèves du 5^e secondaire 2021-2022
- 9) Fondation CHDL-CRHV – Don 2022
- 10) MTQ – Permission de voirie
- 11) Espace Théâtre – Membre Étoile
- 12) Foire agroalimentaire en format Fête champêtre - 2022
- 13) Sentier pédestre BB-Gauthier – État de la situation sur les travaux
- 14) Suivi des dossiers
- 15) Correspondance – Information
 - Fête de Noël des enfants
- 16) Varia
- 17) Période de Questions
- 18) Levée de la séance

Adoptée

2021-12-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2021-12-03

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 25 novembre 2021 soit approuvé tel que rédigé par madame Nathalie Breton, adjointe administrative.

Adoptée

2021-12-04

4. ADOPTION DU REGISTRE DES PAIEMENTS FOURNISSEURS ET DES SALAIRES AU 30 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des paiements au 30 novembre 2021 soit :

- Le registre des paiements fournisseurs, portant les numéros C2100358 à C2100403 et les paiements directs L2100065 à L2100071 totalisant 162 388.22\$ et se terminant le 30 novembre 2021;
- Le registre des salaires dépôts directs portant les numéros D2100370 à D2100376 totalisant 4 651.19\$ (élus), D2100365 à D2100369, D2100377 à D21100397 totalisant 14 305.41\$ (employés), et les chèques P2100001 à P2100011 totalisant 3 484.98\$ (employé, comité et élection) et portant sur la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2021.

Adoptée

2021-12-05

5. SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE – AMÉLIORATION DU MESSAGE D'ACCUEIL

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter la proposition de Solution Téléphonique Denis Gagnon au montant de 760\$ (taxes non incluses) relativement à l'ajout d'une boîte vocale qui servira à l'acheminement de bloc informatif usuel notamment heures de bureau, bibliothèque, dates de collecte de matières résiduelle, etc. ainsi que possiblement des boîtes vocales.

Adoptée

2021-12-06

6. DEMANDE D'APPUI – ZONE TAMPON 70KM/H

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité :

De demander à la Sûreté du Québec et à la députée, Chantale Jeannotte une lettre d'appui relativement à une zone tampon aux entrées Nord et Sud du village sur la route 117. De plus, il est résolu de demander une résolution allant dans le même sens à la MRC d'Antoine-Labelle.

Adoptée

2021-12-07

7. OBLIGATION DU MELCC – ANALYSES D’EAU POTABLE

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l’unanimité :

De mandater Nathalie Breton à vérifier auprès du Laboratoire H2Lab les coûts reliait aux transports et à l’analyse des échantillonnages d’eau. De plus, il est résolu, advenant le cas où les coûts seraient moindres et où le processus de transport n’altérerait pas la température des échantillonnages, d’accorder au Laboratoire H2Lab le transport des échantillonnages d’eau.

Adoptée

2021-12-08

8. POLYVALENTE ST-JOSEPH – BOURSE D’ÉTUDE AUX ÉLÈVES DU 5^e SECONDAIRE 2021-2022

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l’unanimité :

D’accorder un montant de 150\$ relativement à une bourse d’étude aux élèves du 5^e secondaire de l’École Polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier.

Adoptée

2021-12-09

9. FONDATION CHDL-CRNV – DON 2022

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l’unanimité :

De faire un don de 500\$ à la Fondation CHDL-CRNV pour l’année 2022, et ce afin de continuer à soutenir et à améliorer la qualité de soins de notre hôpital avec l’achat d’équipements spécialisés et aussi à améliorer la qualité de vie de sa clientèle.

Adoptée

2021-12-10

10. MTQ – PERMISSION DE VOIRIE

- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Saguay doit exécuter des travaux dans l’emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Saguay doit obtenir une permission de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Saguay est responsable des travaux dont elle est maître d’œuvre;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Saguay s’engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises par le ministère des Transports;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Saguay s’engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Lac-Saguay demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2022 et qu'elle autorise monsieur Richard Gagnon, directeur général, à signer les permissions de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$; puisque la Municipalité de Lac-Saguay s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie.

De plus, la Municipalité de Lac-Saguay s'engage à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, la permission requise.

Adoptée

2021-12-11

11. ESPACE THÉÂTRE – MEMBRE ÉTOILE

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité :

Que malgré la pandémie, il y a lieu de mettre à jour notre contribution au montant de 62.50\$ et comme les années antérieures un montant de 125\$ pour l'année 2022-2023.

Adoptée

2021-12-12

12. FOIRE AGROALIMENTAIRE EN FORMAT FÊTE CHAMPÊTRE - 2022

Le comité formé suite à la conférence « Demain Rouge la Vallée » qui s'est tenue le 13 février 2020 à Rivière-Rouge souhaite mettre sur pied une foire agro-alimentaire en format « Fête Champêtre » pour l'été 2022.

Les municipalités de « Rouge la Vallée » regorgent de belles entreprises associées à l'Agro-alimentaire et souvent mal connues de plusieurs de leurs concitoyens. Il est donc primordial de les faire connaître au plus grand nombre possible. D'abord pour leur permettre d'accroître leurs revenus, ensuite faire connaître leurs produits et finalement favoriser d'avantage l'achat local. Une foire agro-alimentaire permettrait d'atteindre ces objectifs en y intégrant tous les acteurs opérant dans le domaine de l'alimentation :

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité :

De contribuer pour un montant de 500\$ à la Foire Agroalimentaire en format "Fête Champêtre" pour l'été 2022.

Adoptée

13. SENTIER PÉDESTRE BB-GAUTHIER – ÉTAT DE LA SITUATION SUR LES TRAVAUX

Madame Nathalie Breton dépose et remet un rapport sur l'avancement des travaux relatif au Sentier Pédestre BB-Gauthier.

14. SUIVI DES DOSSIERS

15. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

Fête de Noël des enfants

La fête de Noël des enfants aura cette année la même formule que l'année passée. Le Père-Noël fera du porte à porte afin de donner les cadeaux au tout petit. La responsable, madame Claude-Ode Julien nous a informé que les préparatifs allaient bien et que le Père-Noël distribuerait les cadeaux le 18 décembre en avant-midi.

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-12-17

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à **20h35**

Adoptée

Michel Chouinard, maire

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Nathalie Breton, adjointe administrative, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2021-12-03

Nathalie Breton, adjointe administrative

Je, Michel Chouinard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Chouinard, maire